

FORMATION DES MEMBRES DU CSE

SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Formation initiale

5 jours - Distanciel

Cette action de formation répond au cadre réglementaire de la loi 2021-1018, art.39, code du travail art. L.2315-18 modifié relatif au CSE : « Les membres du comité social et économique bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ».

Référence : SSCT-FI-5J-D

Durée : 35h (5j) **Modalité** : Formation à distance

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : 5 semaines

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Tout secteur d'activité
- Article L. 2315-18 : tous les membres du CSE
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

Prérequis

- Retourner le questionnaire CSE renseigné en amont de la formation pour personnalisation du contenu

Objectifs pédagogiques

- Connaître les droits et obligations des membres ainsi que les limites de leurs missions en matière de SSCT
- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Etre en relation avec la direction, les salariés et les autres acteurs de la prévention
- Observer les Conditions de Travail et déceler les Risques Professionnels
- Analyser les incidents et les accidents au travail
- Prévenir les risques et être force de propositions



Contenu de la formation

- **LE ROLE ET LES MISSIONS DU CSE :**
 - Droits et devoirs des membres et du comité
 - Veille réglementaire et droits d'alerte
 - Cas particuliers : La commission SSCT
- **LES OUTILS DU CSE :**
 - Les informations et les consultations obligatoires (récurrentes et ponctuelles)
 - Les documents et registres consultables
 - Les sources d'informations (sites, revues, salons ...)
- **LES RELATIONS ET LA COMMUNICATION :**
 - Avec les salariés (affichage, contact direct ...)
 - Avec la direction (notamment concernant la politique de prévention des risques)
 - Avec les autres acteurs de la prévention (internes et externes)
 - Le CSE comme acteur et moteur de la prévention des risques
- **DECELER LES RISQUES :**
 - Définitions Accidents de Travail, Accidents de trajet et Maladies Professionnelles
 - Causes, natures et sièges des lésions
 - Les chiffres officiels
 - Le coût des AT et le calcul des cotisations
 - Les 25 risques Professionnels par famille (dont les Risques Psycho-sociaux)
- **MESURER LES RISQUES :**
 - La pyramide de Bird
 - Le mécanisme accidentel
 - Les outils de mesure des risques (probabilité et gravité)
- **PREVENIR LES RISQUES :**
 - Les obligations légales (pour l'employeur et les salariés)
 - Les responsabilités civiles et pénales (notions de responsabilité partagée)
 - Les principes de la prévention des risques (code du travail)
 - Le DUERP (Document Unique de Prévention des Risques Professionnels)
 - Les 3 niveaux de prévention
- **LE CSE, ACTEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES :**
 - Découverte de la boîte à outils du CSE
 - Suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles
 - Organisation et animation des visites périodiques



• ETUDES DE CAS (ETRE FORCE DE PROPOSITION EN MATIERE DE PREVENTION) :

- Découverte
- Mise en application

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant.e spécialisé.e dans la réalisation de DU et de formations CSE

Ressources techniques et pédagogiques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Nécessité de transmettre adresse mail et numéro de téléphone de chaque participant (informations non stockées après la session de formation selon RGPD)
- LOGISTIQUE : Avoir connexion, matériel audio & vidéo suffisamment performants pour visio via ZOOM
- LOGISTIQUE : Si besoin, tests réalisables entre PREVAT et chaque participant sur RDV avant la session de formation pour vérifier fonctionnalités & stabilité de l'outil de formation à distance
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation

